



## **LE MARCHE ESTIVAL SE DÉLOCALISE AVENUE DE PORT LA NOUVELLE**

La saison est lancée et le marché a pris ses quartiers d'été. Depuis le 8 juillet, celui-ci se tient tous les mardis et vendredis matin, le long de l'avenue de Port-La-Nouvelle.

La nouvelle municipalité a longuement étudié la faisabilité de cette délocalisation qui semblait s'imposer en raison du blocage des nombreuses rues adjacentes et de la cinquantaine de places de stationnement de l'avenue de Perpignan (contre 25, avenue de Port-La-Nouvelle), deux matinées par semaine.

De plus, le nombre de commerçants ambulants est passé de 40 en 2013 à 55 pour cette année. Il était donc impératif de pouvoir étendre le marché pour accueillir ces nouveaux exposants.

Enfin, la présence du marché a permis aux commerçants sédentaires de l'avenue de Port-La-Nouvelle d'installer également un étal et pouvoir profiter ainsi de l'ambiance et de la fréquentation du lieu.

Point à ne pas négliger, l'itinéraire de déviation mis en place, qui a nécessité peu de besoins en matériel (barrières, fléchage ...), s'est avéré beaucoup moins complexe tant dans l'organisation que pour les usagers. En effet, un seul axe principal est utilisé comprenant l'avenue de Perpignan, l'avenue Joseph Campardou et le chemin de Lapalme.

Le marché retrouvera la place de la Libération à partir du mardi 02 septembre.



*Le mardi 08 juillet, une première pour le marché estival avenue de Port-La Nouvelle.*